

SEANCE DU LUNDI 17 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze le dix sept février, les membres du Conseil Municipal de la commune de Courcelles-Sapicourt se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude LAMPE, maire.

Présents : Patrick DAHLEM, Gérald MABILE, Jean MICHEL, Jean-Noël RONSEAU, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Pierre CARRE.

Absent excusé : Philippe LEVEAUX.

Absents : Xavier CULEUX, Thierry PROLA.

1 - DELIBERATIONS.

Messieurs LAMPE et DAHLEM présentent aux membres présents le zonage et le règlement du futur plan local d'urbanisme.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le plan de zonage ainsi que le règlement du PLU présentés.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'une demande de David HORLON concernant un terrain situé en zone ND. Il souhaiterait que ce terrain passe en zone constructible agricole afin d'y édifier un hangar pour son usage professionnel.

Le conseil municipal à 5 voix pour 2 contre et une abstention le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de David HORLON. Néanmoins, ce terrain ne sera constructible que pour y édifier un hangar et aucune habitation. La plantation d'arbres entre le rû et le bâtiment lui sera imposée.